

**Mode d'emploi pour la relance
Commentaires du Conseil du
patronat du Québec dans le cadre
de la Rencontre économique 2010
du gouvernement du Québec**

Lévis

20 et 21 janvier 2010



CPQ Conseil
du patronat
du Québec



En prévision de la Rencontre économique du gouvernement du Québec à Lévis les 20 et 21 janvier 2010, le Conseil du patronat du Québec a préparé un résumé de ses diverses propositions visant un Québec prospère.

Ce document s'inscrit dans la continuité de son mémoire prébudgétaire mais s'attarde davantage aux éléments fondamentaux pour se mettre en action. Ainsi le document s'articule autour de quatre thèmes :

- 1 - Un Québec prospère**, qui consiste à la vision de long terme que le CPQ propose pour l'économie du Québec.
- 2 - Un Québec responsable**, qui consiste à énoncer des pré-requis incontournables.
- 3 - Un Québec en action**, qui consiste en quelques idées spécifiques à mettre en action à court terme dans le contexte de la relance économique.
- 4 - Un Québec transformé**, qui consiste en des suggestions plus fondamentales à moyen terme.

Le CPQ, en plus de regrouper plusieurs des plus grandes entreprises du Québec, réunit également la vaste majorité des associations patronales sectorielles, en faisant ainsi la seule confédération patronale du Québec.

Mission du CPQ : « S'assurer que les entreprises puissent disposer au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale. »



Table des matières

Vision long terme	4
Positionnement de l'économie du Québec dans 20 ans	
Un Québec prospère	
Prérequis	5
Un Québec responsable	
Quelques idées spécifiques À court terme	6
Un Québec en action	
Quelques idées additionnelles À moyen terme	8
Un Québec transformé	



Vision long terme

Positionnement de l'économie du Québec dans 20 ans

Un Québec prospère

- A.** Un leader au Canada (PIB/hab.) :
 - Ne reçoit plus de péréquation (contributeur éventuel).
- B.** Parmi les leaders de l'OCDE :
 - Fait partie du top 10 (PIB/ hab. et productivité).
- C.** Un pôle d'attraction :
 - Finances publiques saines, fiscalité concurrentielle et prévisible;
 - Infrastructures modernes (santé, éducation, transport, communications, innovation, recherche et développement);
 - Exploitation stratégique et responsable des ressources naturelles abondantes;
 - Main-d'œuvre scolarisée, bien formée aux plans professionnel et technique, productive, avec des perspectives d'emploi à valeur ajoutée, et une masse critique de diplômés, post-diplômés et chercheurs universitaires;
 - Coûts de construction, d'entretien et d'énergie concurrentiels.
- D.** Une économie diversifiée :
 - Plusieurs secteurs économiques (notamment l'économie du savoir) ayant une masse critique et utilisant des technologies de pointe (technologies vertes, notamment);
 - Masse critique d'exportation vers des marchés additionnels aux États-Unis (reste du Canada, Europe et pays émergents);
 - Inclusion et participation d'une main-d'œuvre élargie à tous les groupes de la société.
- E.** Un environnement social distinct par rapport à l'Amérique du Nord :
 - Programmes responsables favorisant l'équité avec des services publics efficaces et de qualité;
 - Structures uniques de concertation, de coopération et de développement;
 - Créativité rayonnante bénéficiant d'une culture unique et d'une richesse linguistique;
 - Qualité de vie supérieure avec un environnement sain;
 - Accueil structuré des immigrants avec une intégration harmonieuse et efficace.
- F.** Une évolution démographique positive :
 - Une immigration et une natalité soutenues.



Prérequis

Un Québec responsable

A. Mobilisation collective et participative des partenaires économiques et du marché du travail :

- Encourager l'investissement privé, la productivité de la main-d'œuvre, l'emploi et la création de la richesse.

B. Finances publiques saines :

- Instaurer un mécanisme de cran d'arrêt des dépenses publiques additionnelles non compensées par des économies dans les programmes existants.

C. Fiscalité concurrentielle :

- Réduire le fardeau fiscal afin d'augmenter le pouvoir d'achat des individus et la capacité d'investissement des entreprises (après résorption du déficit).

D. Instauration d'une culture d'éducation et de formation adaptée au marché du travail, responsabilisant chaque partie :

- Véritable changement sociétal, il faut transformer les attitudes et les façons de faire des employeurs (en particulier les petites et moyennes entreprises - PME), travailleurs, institutions d'enseignement, étudiants, parents et professionnels de l'éducation;
- Ajout de mesures plus exigeantes visant la diplomation et la réussite à chaque niveau.

E. Augmentation de la productivité :

- Générer de l'investissement en machineries, équipements et technologies de la part des entrepreneurs (notamment les PME);

- Générer des changements dans l'organisation du travail avec plus de flexibilité au niveau des conditions de travail et de la réglementation touchant les métiers et les professions notamment de la part des syndicats et des corporations professionnelles;
- Générer un apport significatif aux heures travaillées par l'intégration et l'adaptation de certaines clientèles spécifiques comme les travailleurs âgés, immigrants, décrocheurs, autochtones, personnes handicapées et assistés sociaux.

F. Rétablissement urgent de la situation économique de Montréal :

- Accentuer les investissements et les initiatives de relance dans le Montréal métropolitain en introduisant des mesures spécifiques à son contexte;
- Favoriser un plus grand leadership d'action en réduisant le nombre d'intervenants;
- Miser sur les avantages concurrentiels de Montréal pour en assurer son développement (universités, langues, cultures, créativité, savoir);
- Réaliser une meilleure intégration des immigrants au marché du travail.

G. Politique démographique soutenue :

- Attirer une immigration ciblée en fonction des besoins du marché du travail;
- Soutenir une politique encourageant l'augmentation du taux de natalité.



Quelques idées spécifiques

À court terme

Un Québec en action

- A.** Mettre sur pied une « Campagne de l'audace économique » multipartite incluant les médias, visant à encourager l'investissement privé, auprès des décideurs (sièges sociaux, institutions financières) situés au Québec ou à l'étranger.
- Leadership multipartite (patronat, État, syndicats, institutions financières, médias).
- B.** Tout en respectant le même niveau de dépenses gouvernementales d'aide aux entreprises, réallouer les budgets de transfert, de crédits d'impôt et de garanties de prêts en mettant en place des mesures stratégiques de soutien financier simples et adaptées, modulées en fonction des quatre critères suivants. L'aide doit contribuer à :
- La création de valeur ajoutée du produit ou du service grâce à l'innovation;
 - L'amélioration de la productivité à la fois technologique et de la main-d'œuvre;
 - Une meilleure commercialisation et l'ouverture de nouveaux marchés ;
 - L'amélioration de la performance environnementale de l'entreprise.
- C.** Pour chacun de ces domaines, déployer une stratégie structurante faisant appel aux partenariats entre les entreprises, les institutions, les fonds d'investissements et les syndicats, s'il y a lieu.
- D.** Réorganiser les ressources existantes et mettre en place de meilleurs services de soutien aux PME, ayant pour objectif de mieux faire connaître les programmes disponibles, de les accompagner pour qu'elles puissent en bénéficier, faciliter le dialogue entre les PME et les institutions financières et faciliter le démarchage vers de nouveaux marchés avec l'aide des partenaires économiques.
- Contribution potentielle des sièges sociaux de multinationales québécoises ou des filiales québécoises de multinationales étrangères dans l'accompagnement.
- E.** Faciliter et soutenir le transfert des entreprises de dirigeants partant à la retraite aux nouveaux dirigeants, notamment dans le cas d'entreprises familiales.
- F.** Profiter des négociations collectives actuelles dans le secteur de la construction pour obtenir des modifications de conditions de travail permettant plus de flexibilité, plus de productivité et une réduction des coûts dans le domaine de la construction.
- G.** Maintenir les ressources requises pour poursuivre les efforts entrepris concernant les services publics d'emploi nécessaires aux démarches pour les personnes cherchant à réintégrer le marché du travail ou ne pouvant pas l'intégrer pour le moment, ainsi que les mesures du Pacte pour l'emploi Plus et ce, jusqu'à la fin de 2011.
- H.** Profiter des négociations collectives actuelles dans le secteur de l'enseignement pour obtenir des modifications de conditions de travail qui favorisent plus de flexibilité, permettant de transformer les façons de faire à l'égard de l'éducation et de la formation professionnelle et technique.



- I. Favoriser l'instauration d'un système d'éducation universitaire compétitif se démarquant tant par la qualité et la quantité de ses diplômés que par sa capacité à attirer les meilleures ressources financières et humaines dans le domaine de la recherche.

- J. Continuer les diverses négociations en cours avec d'autres États en vue de conclure des ententes permettant une meilleure coopération économique, mobilité de la main-d'œuvre et libre-échange de biens et de services au sein du Canada et à l'étranger.

- K. Pour aider plus particulièrement les PME à trouver les ressources pour faciliter la formation de leurs travailleurs, nous recommandons qu'Emploi-Québec instaure un répertoire d'experts (compagnons) dans différents métiers. Ces experts pourraient provenir plus particulièrement de travailleurs à la retraite ou sur le point de quitter leur emploi. Les PME pourraient ainsi solliciter l'embauche temporaire de ces experts afin de former leurs propres travailleurs.
 - Objectifs visés : contrer les difficultés qu'éprouvent les PME à former leurs travailleurs et assurer une meilleure utilisation des travailleurs âgés au développement économique du Québec.

- L. Nous recommandons qu'un effort supplémentaire soit fait en matière de reconnaissance des compétences pour les travailleurs étrangers, notamment en ajoutant à la liste déjà existante des professions et métiers où la reconnaissance des compétences des travailleurs étrangers est facilitée. Cet ajout pourrait, plus particulièrement en priorité, être orienté vers des métiers ou professions où des pénuries de main-d'œuvre semblent se dessiner.
 - Objectif visé : accroître la productivité des travailleurs étrangers.



Quelques idées additionnelles

À moyen terme

Un Québec transformé

- A.** Mettre sur pied une campagne « Cap sur la prospérité » multipartite visant à développer une culture sociale encourageant la prospérité et l'entrepreneuriat du monde des affaires auprès des citoyens et des gens d'influence.
- Célébrer les succès et lutter contre l'immobilisme.
- B.** Avec l'aide des enseignants, des parents, des institutions et des entreprises, entreprendre une véritable transformation des systèmes de l'éducation et de la formation professionnelle afin d'être mieux adaptés aux besoins du marché du travail.
- Stopper le décrochage scolaire et favoriser une meilleure synergie travail/formation.
 - Accroître le nombre de diplômés et mettre en œuvre des mesures pour stimuler la recherche universitaire.
- C.** Poursuivre la modernisation et le maintien en état des infrastructures stratégiques.
- Santé, éducation, transport, communications, innovation, recherche et développement.
- D.** Poursuivre les investissements dans des projets majeurs structurant pour l'économie québécoise, notamment en matière d'eau, d'énergie, de développement durable, de centres d'excellence, etc.
- E.** Élaborer une stratégie visant à développer un nouveau secteur économique plus ouvert en matière de soins de santé, en complémentarité des soins de santé publics offerts à la population québécoise. S'assurer d'avoir au moins un grand projet porteur dans ce domaine.
- F.** Miser sur le réseau universitaire bilingue de Montréal pour attirer les étudiants étrangers ainsi que les chercheurs dans les créneaux où le Québec peut démontrer un avantage distinctif, en offrant des conditions d'étude, de résidence et d'emploi avantageuses. Miser sur ce réseau notamment comme pôle d'attraction pour des étudiants en provenance de pays émergents.
- G.** Nous recommandons que chaque travailleur québécois ait l'opportunité de faire évaluer les compétences qu'il a acquises au cours des ans. Que cette évaluation des compétences soit « confrontée » avec les compétences exigées par le marché du travail. Que s'ensuive, s'il y a lieu, une description des compétences manquantes assorties des formations disponibles pour pallier cette formation manquante. Le travailleur, par la suite, se verrait reconnaître officiellement par le secteur concerné, qu'il possède bien les compétences exigées par le marché du travail.
- Objectif visé : accroître la productivité des travailleurs québécois.
- H.** Nous recommandons que différentes mesures soient mises en place afin d'accroître la longévité au travail pour les travailleurs âgés.
- Objectifs visés : réduire les coûts des sorties fiscales émanant des retraites et assurer, sur une base volontaire, une meilleure utilisation des ressources des travailleurs âgés au développement économique du Québec.



1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 510
Montréal (Québec)
H3A 2R7